

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'information et de la communication

- Facultés libres de l'Ouest - UCO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Établissement déposant : Facultés libres de l'Ouest - UCO

Établissement cohabilité : /

Cette licence en *Sciences de l'information et de la communication* est ancienne (création en 1986) et se déploie dans un environnement peu concurrentiel au niveau régional (la seule université proposant une formation similaire étant à Rennes). La formation se déploie sur quatre campus, trois dans la même région (Angers, Arradon et Laval) et le dernier à Papeete (Polynésie française). Au niveau du site Pays de la Loire, cette formation est la seule à proposer un cycle complet de licence dans la discipline scientifique des sciences de l'information et de la communication - SIC (la plus proche est à l'Université Rennes 2).

En termes de contenu pédagogique, cette formation articule un socle universitaire généraliste et des connaissances théoriques et techniques qui relèvent du champ de l'information et de la communication. Elle offre les bases d'une culture scientifique propre à comprendre les faits et phénomènes relevant de l'information et de la communication et, d'autre part, de permettre la poursuite d'études dans la filière information/communication. Au cours de ces trois années de formation, les étudiants ont à acquérir les compétences suivantes : disciplinaires, transversales, linguistiques et pré-professionnelles. Enfin, les étudiants ont l'obligation de suivre un stage chaque année 15 jours (minimum) en première année de licence (L1), 4 semaines en seconde année (L2) et 6 semaines en troisième année (L3), ce dernier stage étant intégré dans le cadre du projet professionnel de l'étudiant.

La première année de la licence offre une formation généraliste. Et, à partir de la deuxième année, les étudiants doivent choisir un parcours fléché autour des options suivantes : journalisme/événementiel/communication publique/communication des organisations /communication visuelle ou encore communication et éducation.

Enfin, cette formation n'est dispensée qu'en mode présentiel et en formation initiale classique.

Synthèse de l'évaluation

Le cursus pédagogique est globalement en adéquation avec les objectifs visés même s'il est à noter un manque de lisibilité sur les différents parcours proposés par l'ensemble de la formation. Or, ces parcours sont des éléments clés dans une formation en SIC dont les débouchés sont très diversifiés tant d'un point de vue académique, qu'en termes de métiers. On peut regretter aussi que cette licence n'intègre pas plus la dimension communication numérique dans sa maquette (ou du moins cela n'apparaît pas de façon lisible). L'acquisition de connaissances et compétences techniques dans ce champ constitue aujourd'hui une dimension essentielle dans les métiers de la communication aujourd'hui. Enfin, rien n'est dit sur les choix d'orientation des étudiants à la fin du cycle de licence sachant que l'UCO ne propose pas de master en SIC.

Cette licence bénéficie néanmoins de plusieurs points forts qui méritent d'être soulignés : son attractivité, un faible taux d'abandon et un taux de réussite important résultant d'une politique soutenue en matière de préprofessionnalisation (de nombreuses unités d'enseignement - UE spécifiques d'accompagnement du premier (S1) au sixième semestre (S6)), des dispositifs d'aide à la réussite et son fort ancrage professionnel avec de nombreux partenariats.

En termes organisationnels la licence est pilotée par un conseil de licence à partir du site d'Angers (la responsable du diplôme étant à l'Université Catholique de l'Ouest) et se réunit régulièrement (une fois par mois) par visio-conférence pour des besoins de coordination évidents. Ce conseil tient lieu aussi de conseil de perfectionnement mais n'intègre pas à ce jour d'acteurs représentants du monde professionnel ce qui est dommageable surtout au vu de la forte proximité de la formation avec les acteurs dans ce domaine. Les responsables pédagogiques sur chaque site sont des enseignants chercheurs en SIC (71ème section du Conseil national des universités), à l'exception du site de Papeete où le responsable pédagogique est un enseignant du second degré. Toujours sur ce dernier site, l'équipe enseignante ne comprend qu'un chercheur en SIC qui n'a pour l'instant que le titre de docteur. On peut aussi s'étonner qu'un certain nombre de cours théoriques en SIC (sur les différents sites) soient dispensés par des professionnels. Enfin, il a été noté la quasi inexistence de dispositifs pédagogiques de formation à la recherche.

Points forts :

- Une forte proximité avec le monde professionnel à l'échelle locale matérialisée avec de nombreux partenariats.
- Les différents dispositifs de professionnalisation mis en place dans la maquette pédagogique avec des UE de pré-professionnalisations présentes sur 5 semestres.
- L'existence de dispositifs d'aide à l'orientation et à la réussite se traduisant par des bons résultats au niveau des indicateurs afférents.
- Une poursuite d'études en master importante.
- Une définition claire des compétences et connaissances à acquérir et de l'organisation du diplôme en sept axes.

Points faibles :

- Un manque de lisibilité sur les différents parcours proposés voire même des incohérences ayant pu être relevées entre le document d'autoévaluation et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- Une maquette pédagogique qui ne fait pas apparaître de cours dédiés à la communication numérique (mais peut-être sont-ils inclus dans certaines UE).
- Une formation à la recherche qui mériterait d'être renforcée.
- Une évaluation des enseignements par les étudiants à mieux formaliser
- Une réflexion sur l'usage du numérique à développer.
- Un manque de lisibilité sur la poursuite d'études en master.
- Un conseil de licence tenant lieu de conseil de perfectionnement qui n'intègre pas de socioprofessionnels alors même que la formation bénéficie d'une forte proximité avec le monde professionnel à l'échelle locale.
- Le pilotage de la formation à Papeete avec un manque d'encadrement scientifique dans le champ des SIC.

Recommandations :

- Mettre l'accent sur les différents parcours et accroître leur lisibilité car ce sont des éléments essentiels pour favoriser les choix d'orientation des étudiants en master.
- Favoriser l'introduction de cours dédiés à la sensibilisation à la recherche.
- Favoriser l'introduction du numérique tant au niveau des cours dispensés que des pratiques pédagogiques
- Favoriser la présence d'acteurs du monde professionnel dans le conseil de perfectionnement permettant d'intégrer une dimension prospective sur l'évolution de la formation et des métiers
- Renforcer l'équipe pédagogique sur le site de Papeete au niveau des enseignants chercheurs en SIC

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Dans sa globalité, la construction de la maquette pédagogique est en adéquation avec les objectifs poursuivis par la formation et son caractère interdisciplinaire : acquisition d'un socle de connaissances transversales, de connaissances théoriques et techniques dans le champ des sciences de l'information et de la communication et de compétences transversales et préprofessionnelles (modules spécifiques dédiés au projet personnel de l'étudiant - PPE dans quasiment tous les semestres.
------------------------------------	--

	<p>Trois remarques importantes semblent devoir être mentionnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un manque de lisibilité au niveau de la maquette pédagogique des six différents parcours proposés à partir de la L2 (<i>Journalisme, Événementiel, Communication publique, Communication des organisations, Communication visuelle</i> ou encore <i>Communication et éducation</i>). Dans la maquette pédagogique n'apparaissent que des UE « options » (UE2a, UE2b en L1, UE3 en L2, UE4 en L3) dont les intitulés ne permettent pas de retrouver les 6 parcours annoncés. En outre, ils semblent débiter en S1 et non en S3 (comme mentionné). De son côté, la fiche RNCP mentionne quatre parcours et non six. - Un manque d'enseignements dans le champ de la communication numérique qui aujourd'hui est indispensable pour tout étudiant qui souhaite poursuivre dans les métiers de l'information et de la communication. - Il n'est jamais fait état du positionnement de cette licence par rapport à l'offre de master en SIC au niveau de l'UCO et plus généralement à l'échelle régionale.
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Sur le site Pays de la Loire, la licence mention SIC n'a pas de formation concurrente directe. La formation équivalente la plus proche se trouve à l'Université de Rennes 2. Les effectifs attestent d'ailleurs de son attractivité (pour 2014-15 : 261 en L1 ; 225 en L2 ; 212 en L3)</p> <p>En termes de recherche, la licence s'appuie sur une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs laboratoires (Angers, Paris, Rennes 1 et 2) ce qui constitue une plus value car ces profils différents permettent d'offrir une palette d'enseignements riches.</p> <p>Il est enfin évoqué des partenariats divers et nombreux (plus de 350) avec le tissu économique, culturel et social au niveau territorial (Chambre de commerce et d'industrie, collectivités locales, associations notamment dans le cadre de manifestations culturelles). On aurait pu souhaiter avoir plus de précisions sur la nature de ces partenariats et l'incidence sur la qualité de la formation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est pluri-catégorielle : enseignants-chercheurs, enseignants (professeurs agrégés ou professeurs certifiés) et professionnels. Un descriptif rapide est fait de l'équipe pédagogique et des responsabilités confiées aux différents intervenants.</p> <p>Au vu de la décentralisation de cette licence en quatre lieux de formation distincts (Angers, Arradon, Laval, Papeete), la composante a mis en place une structure de pilotage en adéquation avec cette spécificité : un responsable de diplôme, un responsable pédagogique par année de formation (3) qui pilote la mise en œuvre pédagogique et trois enseignants-chercheurs en SIC référents sur chacun des sites chargés de la coordination. Il est à noter que sur le site de Papeete, il n'y a aucun enseignant-chercheur titulaire en SIC ce qui peut être dommageable pour la formation. Dans le même ordre d'idée, on a pu remarquer que les cours théoriques sont dispensés par des acteurs professionnels.</p> <p>D'une façon générale, on ne dispose pas d'informations suffisantes pour évaluer le fonctionnement décentralisé de cette licence sur le site de Papeete.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'analyse des effectifs montre un bon taux de réussite (L1 vers L2, L2 vers L3 puis obtention du diplôme), avec peu d'abandons et une poursuite d'études pour 93 % d'entre eux. Dans le bilan, il est à noter que la synthèse ne permet pas de bien mettre en relief ces bons résultats. Un tableau des effectifs par site aurait permis de mieux apprécier les taux de réussite sur chacun d'entre eux.</p> <p>Enfin, il aurait été souhaitable d'avoir des informations complémentaires en termes de poursuites d'études et en particulier sur les passerelles établies entre la licence et les masters en SIC au niveau de l'UCO et plus globalement au niveau régional. La grande majorité des étudiants poursuit en master ; pour autant, certains s'orientent vers des écoles de communication, journalisme..., il serait intéressant d'avoir des données plus précises pour ces étudiants.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La partie sur la place de la recherche est très peu développée au niveau des contenus qui sont dispensés dans les enseignements : on s'interroge sur les UE directement concernées. On ne peut réduire, même si l'on se</p>
------------------------------	--

	<p>situé à un niveau licence, l'initiation à la recherche à la présence d'enseignants-chercheurs dans la formation ou à l'organisation de deux conférences par an dispensées par un enseignant-chercheur. Dans le dossier, il est d'ailleurs souligné que « la présence de la recherche n'est pas assez formalisée ».</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les multiples dispositifs mis en place attestent de l'importance accordée à cette question : conférences de professionnels, une semaine dite professionnelle annuelle dédiée à l'élaboration du PPE, un carnet de compétences comme outils d'aide à la construction du PPE, des stages obligatoires (L1 : 15 jours minimum, L2 : 4 semaines, L3 : 6 semaines), certification « étudiants entrepreneurs » communs à plusieurs licences. Le volet professionnalisation se déploie de façon conséquente dans les UE de pré-professionnalisation (une par semestre sauf au semestre 5), il est principalement centré sur l'accompagnement et l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant, les objectifs poursuivis y sont précisés.</p> <p>La fiche RNCP est très lisible en terme de compétences et métiers visés. Toutefois, elle présente une incohérence avec le descriptif de la maquette dans le document bilan. La fiche RNCP présente quatre parcours (<i>Communication des organisations, Journalisme, Événementiel, Communication audiovisuelle et numérique</i>) et dans le document bilan il est spécifié six parcours avec en plus : <i>Communication publique ; Communication et éducation</i>.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les points positifs sont, d'une part, le fait que les stages sont intégrés dans la démarche du PPE et avec un fort ancrage territorial. D'autre part, il est à noter l'existence dans la maquette d'un projet de professionnalisation visant à mettre les étudiants dans une situation concrète avec un commanditaire et la réalisation d'un cahier des charges</p> <p>Toutefois, il aurait été souhaitable de disposer d'informations plus précises sur les modalités de mise en œuvre de ces projets ainsi que sur les modalités de suivi et d'évaluation des stages. Ces stages ont pour visée la découverte des milieux professionnels mais on a peu d'informations sur leur contenu : ce que font les étudiants dans ces stages ; s'il s'agit de la même chose en L1, L2 et L3 (et avec quelle progressivité ?) ; sur les modalités d'évaluation des stages.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Une mobilité à l'international semble être possible au niveau S5 (avec 50 étudiants qui partent sur 230) mais rien n'est dit sur les modalités précises de cette mobilité (en termes de partenariat, d'équivalences...). L'annexe sur la mobilité est absente du dossier, on ne sait pas dans quels pays les étudiants se déplacent ni quelles sont les universités partenaires. Il est question « d'un rapport d'étonnement », mais on ne sait pas en quoi il consiste exactement. On ne connaît pas les données quantitatives sur la poursuite de masters à l'étranger. Au vu du nombre d'étudiants en mobilité, on peut s'étonner de ne pas avoir de référent relations internationales dans la composante.</p> <p>Toutefois, il est à noter un nombre d'heures conséquent d'enseignements de langues étrangères sur les trois années de licence : 60 heures par an en moyenne.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La licence s'inscrit bien dans le dispositif « Testez l'université » mis en œuvre par l'UCO afin que les lycéens puissent avoir une idée du type de cours dispensé à l'Université. Ils ont aussi la possibilité de suivre des entretiens individuels afin d'avoir une vision plus claire des caractéristiques du travail étudiant. C'est un point très positif. Les objectifs du tutorat méthodologique mis en place pour les L1 sont bien décrits. Le taux d'abandon est très faible.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Rien n'est précisé sur les différentes modalités d'enseignement de type formation continue, validation des acquis de l'expérience - VAE ou apprentissage. Il est toutefois mentionné que l'enseignement à distance est irréalizable « pour le moment » sans en donner les raisons précises.</p> <p>S'il y a une volonté de s'adapter aux caractéristiques des étudiants notamment ceux qui sont en situation de handicap, les freins qui empêchent l'accueil d'étudiants salariés ou en formation continue ne sont pas détaillés. Il y aurait probablement la possibilité de faire une partie des enseignements à distance via la plateforme Chamilo. On ne sait pas comment fonctionne cette plateforme Chamilo (dépôt de documents par les enseignants, correction de travaux d'étudiants ...).</p>

	<p>Une formation C2i niveau 1 est prévue en L1-L2.</p> <p>On peut aussi regretter l'absence de cours dédiés à l'apprentissage des dispositifs numériques désormais incontournables dans une formation universitaire en SIC (exemple : infographie, technologies du web,...). Tout au moins cela n'est pas spécifié dans le rapport d'autoévaluation ; or, ce sont aujourd'hui des compétences essentielles à maîtriser pour tous les métiers de la communication.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées de façon très générale. En contrôle continu en L1 par exemple, on s'interroge sur les types de travaux qu'ont à réaliser les étudiants, les modalités des contrôles terminaux (oral, écrit, dossier ...) en L2-L3. La composition des jurys n'est pas précisée. Il est fait mention à un livret distribué aux étudiants précisant les modalités d'évaluation et les règles de contrôle des connaissances. Mais rien de plus précis n'est fourni comme information.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La façon dont la formation précise les compétences à acquérir et leur suivi n'est pas mentionnée de façon très lisible et synthétique. La partie « points forts » n'est pas aisée à comprendre. Il serait utile par exemple d'avoir des éléments sur la forme du rapport de stage : les types de compétences qui sont construits en stage en lien avec les savoirs universitaires ; l'articulation avec le PPE et l'accompagnement du tuteur.</p> <p>Le document « supplément au diplôme » ne renseigne pas plus (il est très succinct). Il est d'ailleurs mentionné comme point faible le fait que le carnet de compétences devrait faire l'objet d'un travail d'accomplissement et de valorisation plus important.</p> <p>Le stage fait toutefois l'objet d'une évaluation en L3.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi se fait en lien avec l'Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de l'établissement qui met en place l'enquête nationale prévue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche auprès des diplômés de la licence. Ces données très générales indiquent que la quasi-totalité des étudiants poursuivent en master ou dans une autre formation mais sans qu'en soit donnée plus de précision (master info-com, licence professionnelle, école de journalisme...). De même, ces données ne sont pas ventilées sur les quatre sites.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement n'existe pas en tant que tel ; en revanche il existe un conseil de licence et un conseil de la vie étudiante. Il manque, et cela est souligné dans le dossier, la présence d'acteurs hors du monde universitaire. Il n'y a pas de compte rendu en annexe permettant d'apprécier leur fréquence et leur contenu.</p> <p>On manque aussi d'informations sur l'évaluation des enseignements par les étudiants, il est question de questionnaires qui diffèrent selon les enseignements. La conception d'un questionnaire permettant d'évaluer de la même façon la qualité des enseignements favoriserait une évaluation plus objective.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de Facultés Libres de l'Ouest-UCO

Identification de la formation

Champ de formation	Arts, Lettres et Langues
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Sciences de l'information et de la communication
Responsable de la formation	Magali Prodhomme

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p><u>Un manque de lisibilité sur les différents parcours :</u></p> <p>La licence Sciences de l'information et de la communication est structurée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une première année généraliste qui met l'accent sur les fondamentaux en SHS et l'introduction aux SIC. Outre l'UE1 axée sur les fondamentaux, l'UE2 propose deux options dont les intitulés amorcent un questionnement : option a : « Enjeux et contextes communicationnels » et option b : « rapport au savoir et à autrui à l'ère numérique » au semestre 1 et « Connaissance et communication des organisations » et « Conflit, communication et autorité » au semestre 2. Ces options permettent aux étudiants de contextualiser progressivement les fondamentaux dans des problématiques actuelles. - Une deuxième année qui maintient les fondamentaux et qui introduit de la méthodologie disciplinaire et des options très variées au semestre 3 qui ne flèchent pas encore de parcours. L'ouverture et la découverte priment aux côtés des fondamentaux et de la méthodologie. Cependant, à compter du semestre 4, l'étudiant est amené à consolider ses choix avec une structuration d'options fléchés parcours « Journalisme », « communication » et « Education et métiers de l'enseignement ». Ces mêmes parcours propose un module sur deux au choix, des modules teintés communication publique ou communication des organisations, pour le parcours communication, un module « journalisme on-line » ou « journalisme audiovisuel » pour le parcours journalisme et un module « métiers de l'enseignement » ou « métiers sociaux éducatifs » pour le parcours « Education et métiers de l'enseignements ». - Une troisième année qui mixe, dans les fondamentaux, des approches théoriques (UE1) et des approches économiques et stratégiques (UE2) et des enseignements de pratiques de la communication. Les parcours se redéplient

au semestre 6 avec les modules professionnalisants (voir infra) qui concrétisent au travers de projets fin d'études les savoirs et compétences fléchés par les parcours : Journalisme, communication événementielle, des organisations, publique, visuelle (pour le seul campus UCO Laval) ou encore communication et éducation. Ces modules professionnalisants sont :

- - communication d'entreprise
- - réalisation d'un magazine d'informations
- - gestion de projet et création d'événementiel
- - création d'une émission magazine
- - Production de contenu éditorial sur Internet
- - réalisation d'un audit de communication publique et territoriale
- - Communication à l'aide d'un environnement virtuel (Campus UCO-Laval)
- - Environnements numériques en éducation.

Absence de dimension « communication numérique » dans la formation

La maquette, telle qu'elle a été présentée dans le rapport, à savoir la mention des seules UE, ne permet pas de repérer des enseignements dédiés à la communication numérique. Cependant, ces enseignements existent.

Ainsi, en Licence 1 UE2b : Construction du sujet et enjeux identitaires à l'ère numérique ; rapport au savoir et approches pédagogiques à l'ère numérique ; frontières du numérique et questions éthiques.

En Licence 2, UE2 pratiques des réseaux numériques et enjeux identitaires et UE3 : initiation au journalisme on-line.

En Licence 3 UE1 : droit des médias et du numérique et UE2 : Stratégies de conception des architectures multimédias, UE3 le web participatif : théories, acteurs et stratégies et technologies numériques en éducation (semestre 5) et UE2 : technologies de l'Internet et développement web (semestre 6).

Choix d'orientation des étudiants à la fin du cycle de licence ?

L'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante fait valoir une très large poursuite d'études en master ou en école (de communication ou de journalisme) par nos étudiants diplômés de la licence en Sciences de l'information et de la communication. Ainsi, sur 304 diplômés (tous campus confondus) ce sont 283 étudiants qui poursuivent en master ou dans une autre formation. Ils étaient 254/294 en 2013, 242/287 en 2012 et 270/292 en 2011. Un travail de suivi de cohorte diplômés plus précis permettrait en effet d'établir les ventilations master vs école (ou autres formations) et les spécialisations plus largement retenues par nos étudiants.

L'UCO ne propose pas de master en SIC

L'UCO propose deux master en SIC intitulé « Master Information et communication dans l'espace local et régional » qui propose deux parcours en M2 : « communication des entreprises dans l'espace local et régional » et « marketing et management de l'événementiel local et régional » et un « Master communication publique et animation des territoires ». En 2011/12, 21 étudiants diplômés de la licence SIC de l'UCO ont intégré le master ICLER, 14 en 2012/13 et 7 en 2013/14. Ils étaient 11 pour le master CPAT en 2011/12, 7 en 2012/13 et 4 en 2013/14.

Conseil de perfectionnement et intégration de professionnels

Le conseil de perfectionnement n'est pas formalisé en tant que tel. Sa formalisation est en cours. Le conseil de licence a jusqu'alors tenu ce rôle avec une perméabilité des retours de professionnels intervenants au sein de notre licence lors des entretiens annuels (rapport d'étonnement) avec la responsable de diplôme. Cependant, la formalisation à venir d'un conseil de perfectionnement permettra des échanges indéniablement plus constructifs pour notre formation.

L'équipe enseignante sur le campus UCO-Papeete (Polynésie française)

	<p>L'équipe d'enseignants-chercheurs de l'UCO campus Angers, se rendent chaque année à Papeete pour venir assurer quelques cours fondamentaux. Néanmoins ce dispositif reste insuffisant et un travail de consolidation académique est actuellement en cours. Les cours fondamentaux seront exclusivement confiés à enseignants-chercheurs.</p> <p><u>Inexistence de dispositifs pédagogiques de formation à la recherche.</u></p> <p>Les conférences annuelles à destination de tous les étudiants de la licence, avec la présentation des travaux d'un chercheur, l'obligation faite aux enseignants-chercheurs qui interviennent sur les fondamentaux, de pointer dans leur bibliographie, deux articles scientifiques, les enseignements d'épistémologie des SHS puis SIC, ou une initiation à la problématisation scientifique en méthodologie du travail universitaire concourent mais ne suffisent pas, pour les étudiants, à s'initier à la recherche scientifique. Un cours d'introduction à la méthodologie de la recherche a été intégré au semestre 5 dans les fondamentaux. Il permettra à nos étudiants d'amorcer une propédeutique de la recherche.</p>
--	--

Points forts	
Observations	

Points faibles	
Observations	<p><u>Incohérence entre le rapport d'évaluation et la RNCP</u></p> <p>La fiche RNCP souligne, au travers des choix d'enseignements optionnels de spécialité et de professionnalisation, la possibilité pour l'étudiant d'acquérir des compétences dans 4 grands domaines : la communication des organisations (qui inclut la communication publique, celles des organisations territoriales), événementielle, audiovisuelle et numérique et le journalisme. En effet, elle mérite d'être retravaillée pour être en cohérence avec les parcours déployés dans notre formation. Ce travail est en cours.</p> <p><u>Une évaluation des enseignements par les étudiants à mieux formaliser.</u></p> <p>Chaque responsable de formation reçoit deux fois par an, les étudiants-délégués pour un retour, en cours de formation, sur les enseignements dispensés, leur contenu mais également leur modalités pédagogiques et de validation. Ces éléments font l'objet de deux conseils de licence dédiés en présence des étudiants-délégués de chaque filière. Il faut ajouter à ce dispositif sans doute pas suffisant, l'administration de questionnaires individuels qui permet d'évaluer chaque enseignement et leur cohérence avec les objectifs fixés mais également l'environnement de travail des étudiants (salles informatiques, BU, photocopieuses, disponibilité des responsables de formation et/ou de diplômes, accueil des assistantes, circulation de l'information, emploi du temps, tutorat, etc.). Ces éléments font également l'objet d'un retour en conseil de licence et d'ajustements l'année suivante.</p>

Recommandations	
Observations	

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation	
Observations	

Environnement de la formation

Observations	<p><u>Précisions sur la nature des partenariats</u></p> <p>La licence Sciences de l'information et de la communication de l'UCO du fait même de son ancienneté (créée en 1986) et de l'absence de concurrence directe à l'échelle régionale, a tissé des liens importants avec l'écosystème économique, culturel et social au niveau territorial. Ces liens se traduisent par des propositions régulières de stages, de missions ponctuelles ou régulières pour différents partenaires tels que le Festival Premiers Plans (festival international de cinéma européen d'Angers), la Chambre de commerce et d'industrie d'Angers avec l'opération Webcamp day, les clubs sportifs sur des manifestations, la presse locale ou encore le Quai, espace de création et de rencontres culturelles. Ces collaborations donnent également l'occasion aux professionnels de l'information et de la communication de ces secteurs de venir présenter leur métier auprès de nos étudiants dans le cadre de la semaine de professionnalisation ou d'intervenir dans le cadre de la formation. L'ensemble contribue à un ancrage important de la licence au niveau territorial, permet d'asseoir sa notoriété mais également facilite la constitution d'un réseau pour nos étudiants à la recherche de stage ou de commanditaires dans le cadre des modules professionnalisants.</p>
--------------	--

Equipe pédagogique

Observations	<p><u>quid du fonctionnement décentralisé sur le site de Papeete ?</u></p> <p>Comme pour les autres campus, celui de l'UCO-Pacifique dispose d'un référent de la filière infocomiste avec lequel la responsable de diplôme est en contact tous les mois soit via le conseil de licence qui s'effectue alors en visio-conférence, soit via Skype. La responsable de diplôme se rend une fois par an pour viser le déploiement de la formation in situ, rencontrer les étudiants et les enseignants et assurer des cours fondamentaux. Lors de la tenue du jury, le référent-campus adresse préalablement à la responsable de diplôme un compte-rendu individuel de chaque étudiant des trois années de licence afin que chaque situation soit objectivée et objectivable auprès des membres du jury.</p>
--------------	---

Place de la recherche

Observations	
--------------	--

Place de la professionnalisation

Observations	
--------------	--

Place des projets et stages

Observations	<p><u>Quid des modalités de suivi et d'évaluation de stages et des modules professionnalisants ?</u></p> <p><u>Les stages en licence SIC</u></p> <p>Les étudiants sont amenés préalablement au stage à travailler leur projet professionnel dans le cadre du PPE (projet professionnel de l'étudiant). Les objectifs du PPE sont les suivants : identifier ses capacités et ses compétences, définir un projet en termes de métier, mettre en œuvre, en autonomie des stratégies d'orientation professionnelle, communiquer et argumenter. Le PPE se déploie progressivement de la L1 à la L3 : En L1, il s'agit de découvrir des réalités professionnelles. En L2, de penser son projet à la lumière de son parcours, en L3 de penser sa stratégie post-licence. Pour chaque niveau de licence un enseignant dédié à la recherche de stage intervient dans le PPE et accompagne les étudiants jusqu'à la signature de la convention de stage. Ce référent-stage assure également l'interface entre les tuteurs et l'université.</p> <p>Pour la L1 (stage de 15 jours), le cahier des charges du stage est le suivant : présentation à</p>
--------------	--

l'oral (10 min) devant un groupe d'étudiants de L1 du stage autour des items suivants : introduction de la structure, présentation des missions et des compétences requises, rapport d'étonnement et conclusion articulée sur le projet professionnel. La note se partage entre la prestation orale et le contenu présenté.

Pour la L2 (4 semaines de stage), le cahier des charges est le suivant : un dossier de 20 pages minimum structuré autour des axes suivants : genèse du stage, présentation de la structure, l'expérience de stage, ce que je retiens du stage.

Pour la L3 (6 semaines), le cahier des charges est le suivant : un dossier de 20 pages minimum structuré autour des axes suivants (l'étudiant doit s'appuyer sur le carnet de bord dont le contenu a été préalablement formalisé par le référent-stage pour rédiger son dossier) : objectifs du stage, description des tâches et des responsabilités, du milieu du stage, de la clientèle, déroulement du stage, observations particulières, impressions du stagiaire, réflexions personnelles, synthèses des points forts/points faibles, un focus sur un point précis déterminé librement par l'étudiant.

L'équipe pédagogique va amorcer des visites de stages (5/an/ enseignant) afin d'être en contact direct avec les entreprises. Le dispositif est en construction avec le PEF (pôle emploi formation) de l'université.

Les modules professionnalisants

Les modules professionnalisants sont des dispositifs tout à fait inédits qui viennent compléter les stages. Ils se tiennent en L3, l'année diplômante, durant laquelle les étudiants consolident leur compétences et leur savoirs. Ces modules professionnalisants visent justement à subsumer ces deux dimensions, compétences et savoirs, mais surtout à les mettre à l'épreuve en conditions réelles. Ainsi ce sont 8 modules professionnalisants qui sont proposés et encadrés chacun par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels du secteur visé par le module. Tous les modules sont en prise directe avec un commanditaire et doivent aboutir à une réalisation concrète (organisation d'un événement, réalisation d'un audit de communication, de plaquettes, de flyers, de sites internet, de magazine d'informations (Reflex), d'une émission magazine (Focus), de blog (Sceno). Trois jours, au semestre 5, sont dédiés à la préparation des modules professionnalisants qui se déroulent au semestre 6 sur 15 jours (aucun cours n'est placé durant cette période). Les modules professionnalisants donnent lieu à une double évaluation : la réalisation en elle-même et un dossier réalisé par l'étudiant et dont le cahier des charges varient selon le module. Ces expériences très appréciées des étudiants leur permettent de consolider des choix de formation post-licence mais également de valoriser dans leur CV des réalisations concrètes.

Place de l'international

Observations

Préciser les modalités précises de cette mobilité.

Le référent Relations internationales est un enseignant-chercheur qui appartient à l'équipe pédagogique. Sa mission est d'informer les étudiants dès la L1 des possibilités qui s'offrent à eux de partir dans le cadre d'un programme d'échanges. Outre l'information sur les certifications linguistiques qu'il dispense dès la L1 pour une sélection des étudiants en L2 (sélection sur les résultats à la certification et sur dossier – relevé de notes et lettre de motivation), le référent relations internationales joue l'interface entre les étudiants-partants et l'université et l'accompagne dans la constitution de son contrat d'études. Il est donc en lien direct avec ses collègues étrangers en cas de problème d'équivalences. Il assure également les visites d'universités partenaires et l'accueil des collègues en mission d'enseignement. Les 35 universités partenaires se répartissent sur 17 pays (Allemagne, Australie, Espagne, Italie, Roumanie, Suisse, Turquie, argentine, Brésil, Canada, Chili, Equateur, Etats-Unis, Mexique, Philippines, Pérou et Uruguay). Les étudiants partent massivement en Espagne et aux Etats-Unis.

A leur retour de programme d'échanges, les étudiants sont tenus de rendre un rapport d'étonnement qui permet de valoriser cette expérience mais également de transmettre

	<p>aux futurs étudiants de programmes d'échanges, des informations précises. Le rapport de séjour est ainsi constitué : Présentation du pays d'accueil et du système d'enseignement supérieur ; présentation de l'université et du département d'accueil ; présentation de la formation suivie (type d'enseignements, contenu, durée, modalités de validation) ; recommandations (dimension logistique et pédagogique).</p> <p>Chaque année, un à deux étudiants de L3 poursuivent en master dans l'université d'accueil, à l'issue de l'obtention de leur licence.</p>
--	---

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	
Observations	

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	<p><u>Quid de l'enseignement à distance ?</u></p> <p>Notre université dispose d'une plate-forme, Chamilo, qui sert d'interface numérique entre les étudiants et l'enseignant. Cet outil d'interaction et de suivi permet de déposer cours, documents audio, vidéo, photo, de construire un forum de discussion et de mettre en place un travail collaboratif. L'équipe pédagogique a investi individuellement la plate-forme. La question d'un enseignement à distance qui permettrait en outre la mutualisation des cours, est à l'étude et pourrait être envisagée pour la rentrée 2017.</p> <p><u>Préciser les modalités de contrôle des connaissances</u></p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances en licence 1 se déroulent en contrôle continu. Deux contrôles continus sont organisés, un dans le cadre du TD qui compte pour 40% de la note et un autre qui peut se dérouler sur le dernier TD ou sous forme de remise de dossier qui comptera pour 60 % de la note. Ici est visée une progression de l'étudiant. L'enseignant est tenu de faire un retour d'évaluation entre les deux CC pour permettre à l'étudiant d'évaluer sa compréhension du cours et donc de son travail.</p> <p>En fonction des enseignements et de leurs objectifs respectifs, différentes modalités sont possibles : il peut s'agir d'exposés encadrés, de réflexion par groupe de travail sur un article de recherche avec restitution orale, d'un dossier sur des éléments complémentaires ou en résonance directe avec le contenu de cours.</p> <p>S'agissant de la Licence 2 et 3, plusieurs modalités président aux contrôles de connaissances. Les examens terminaux, avec devoir sur table, sont privilégiés sur des enseignements qui sollicitent une réflexion critique dans un temps limité. Là encore, selon les objectifs fixés de l'enseignement, ce contrôle terminal peut revêtir plusieurs formes : analyse et synthèse d'un texte, d'une image ou d'une étude de cas, réflexion fondée en raison et problématisée, QCM ou traduction et compréhension de texte pour les langues.</p> <p>Pour les enseignements pratiques et/ou méthodologiques, la remise de dossier ou de production est privilégiée. L'étudiant peut déposer son travail sur la plate-forme Chamilo, quel qu'en soit le format. Les dossiers comme les productions font l'objet d'un cahier des charges détaillé qui est remis à l'étudiant dès le premier cours. Les modalités de validation sont également précisées et motivées par l'enseignant auprès de l'étudiant. Il peut s'agir de réalisations photographiques, audiovisuelles, numériques, d'un travail d'enquête ethnographique ou d'études de cas.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	
Observations	

Suivi des diplômés	
Observations	<p>Un travail est conduit avec l'observatoire de la vie étudiante afin que les statistiques de suivi de diplômés puissent être ventilées par formation (master, école, etc) et par campus afin d'objectiver au mieux la poursuite d'études.</p>

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations

Observations générales

Dominique Vermersch

Recteur de l'UCO

